

COMMISSION FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT (F.E.R)

Réunion du lundi 30 janvier 2023

Président : M. AMSELLEM Emile,

Membres : Mme NAZICAL Marie-Ange et MM. GOURDOU Jean-Philippe, GRESSIEN Georges, MOUSTAMID Abdou,

Assistent : MM. DARDENNES Patrick, TAFININE Driss,

Absents (tes) excusés (ées) : Mmes GIULIANI Patricia, RANSOU Virginie et URREGO Mariza et MM. FETOUS Lakhdar, GLAUDE Gérard, LOPES Paulo, NOYON Joël, SAINT-ALBIN Maurice.

ADMINISTRATIF

RAPPEL ENVOI DE COURRIERS

Pour que les dossiers soient traités, il est impératif de suivre les directives :

du District du VDM de FOOTBALL.

Le District vous demande d'indiquer sur tous vos courriers officiels :

- Le nom du club

- L'objet de votre demande et les références des rencontres :

(CATEGORIE U6 à U13 - GROUPE - POULE et DATE DE LA RENCONTRE).

UN SEUL COURRIER OU UN MAIL POUR CHAQUE SUJET A TRAITER.

Modes d'envoi du courrier ou mail à la Commission du Football à Effectif Réduit
du District VDM DE FOOTBALL :

E-mail : cfaer94@gmail.com

NB : Seuls les mails provenant des messageries officielles des clubs seront traités par le District du Val-de-Marne de FOOTBALL.

SI UTILISATION DE L'APPLICATION GFER94 (Problèmes techniques uniquement) :

LES COMPTES-RENDUS DES PLATEAUX DES U7/U9 sont à envoyer UNIQUEMENT par Courrier postal :
au **DISTRICT DU VAL-DE-MARNE DE FOOTBALL - 131, Boulevard des Alliés - 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE.**

SI UTILISATION DE L'APPLICATION GFER94 ET DIFFICULTES POUR ENVOYER

LES COMPTES RENDUS DE PLATEAUX (problèmes réseaux) :

- RECUPEREZ LE FICHER PDF CREER SUR LE TELEPHONE DE L'EDUCATEUR (PlateauxU7.pdf ou (PlateauxU9.pdf sur Download pour un téléphone Android, sur le Cloud, s'il a été activé, ou sur Mes Documents pour IOS),

- TRANSFEREZ CE FICHER A **cfaer94@gmail.com**.

Technique : DRISS : 01.55.96.11.43 Ou HEDI : 01.55.96.11.42

Ne pas oublier d'indiquer les noms et prénoms des joueurs et dirigeants et n° de licence.

Exemple 1 : équipe A /équipe B - U13 - Groupe ABCD du 19/09/2022. Courrier club de Numéro d'affiliation 5..... du 19/09/2022. Objet : neutralisation de la rencontre / ou forfait avisé / ou absence ... Responsable Monsieur...Club x. Licence n°.... Pour info : la Technique Monsieur...

U 7

Courrier de VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CHEMINOTS du 29/01/2023

Plateau U7 du 28/01/2023 à GENTILLY ATHLETIC CLUB

La Commission ne peut que déplorer l'organisation de certains clubs, elle rappelle que tous les clubs ont obligation à s'appeler pour déterminer le nombre d'équipes à jouer sur les plateaux. La commission demande aussi à tous les clubs plus de rigueur dans la gestion de leurs engagements.

Courrier de U. FOOTBALL CRETEIL du 23/01/2023

Plateau U7 du 28/01/2023 à U. FOOTBALL CRETEIL

Courrier tardif.

Courrier de MAROLLES F.C. du 30/01/2023

Plateau U7 du 28/01/2023 à FONTENAY SS/BOIS U.S.

*Pris note de votre **FORFAIT AVISE.***

Courrier de MAROLLES F.C. du 30/01/2023

Plateau U7 du 21/01/2023 à CAUDACIENNE ENT.S.

Pris note.

Terrain fermé par arrêté.

U9

Courrier de U. FOOTBALL CRETEIL du 23/01/2023

Plateau U9 du 28/01/2023 à U. FOOTBALL CRETEIL

Courrier tardif.

U 11

Courrier de GENTILLY ATHLETIC CLUB du 27/01/2023

GENTILLY ATHLETIC CLUB / U. FOOTBALL CRETEIL U11 G 6 AB du 28/01/2023

Courrier tardif.

Courrier de CHOISY LE ROI A.S. du 25/01/2023

CHOISY LE ROI A.S. / MAROLLES F.C. U11 G6 AB du 28/01/2023

Courrier tardif.

Courrier de U. FOOTBALL CRETEIL du 25/01/2023

GENTILLY ATHLETIC CLUB / U. FOOTBALL CRETEIL U11 G6 AB du 28/01/2023

Courrier tardif.

U 11 (Suite .../...)

Courrier de MAROLLES F.C. du 24/01/2023

CHOISY LE ROI A.S. / MAROLLES F.C. U11 G6 AB du 28/01/2023

Courrier tardif.

Courrier de ORMESSON U.S. du 23/01/2023

ORMESSON U.S. / VAL DE FONTENAY AS U11 G4 ABCD du 28/01/2023

Pris note.

La Commission rappelle une nouvelle fois, à l'ensemble des clubs, que le club recevant à obligation à fournir une ou deux tablettes selon le cas sous peine de sanctions.

Courrier de MAROLLES F.C. du 30/01/2023

CHOISY LE ROI A.S. / MAROLLES F.C. U11 G6 AB du 28/01/2023

Pris note.

La Commission rappelle une nouvelle fois, à l'ensemble des clubs, que le club recevant à obligation à fournir une ou deux tablettes selon le cas sous peine de sanctions.

U 13

Courrier de MAISONS ALFORT F.C. du 27/01/2023

CHOISY LE ROI A.S. / MAISONS ALFORT F.C. CRIT.LACHICHE Poule U AB du 28/01/2023

Pris note, le courrier est transmis au service de la Technique.

Courrier de JOINVILLE R.C. du 26/01/2023

FRESNES A.A.S. / JOINVILLE R.C. CRIT.LACHICHE Poule U AB du 14/01/2023

Pris note de votre réclamation.

FRESNES A.A.S. FORFAIT DEFINITIF en Claude LACHICHE, l'amende de 50€ est levée.

Courrier de U. FOOTBALL CRETEIL du 24/01/2023

U. FOOTBALL CRETEIL / VILLECRESNES U. S. U13 G6 AB du 28/01/2023

Courrier tardif.

Courrier de MAISONS ALFORT F.C. du 30/01/2023

MAISONS ALFORT F.C. / BONNEUIL S/MARNE C.S. U13 G1 ABCD du 28/01/2023

Pris note.

La Commission rappelle à l'ensemble des clubs qu'ils ont obligation à venir avec leurs codes F.M.I sous peine de sanctions.

DIVERS

Courrier de ASOMBA du 25/01/2023

Pris note.

Nous attendons vos explications lors de votre convocation.

SAISON : 2022 - 2023
N°12 - JOURNAL DES AMENDES
EN « FOOT ANIMATION » (PV DU 30/01/2023)

CLUBS	CLUBS AMENDES	MOTIFS	RENCONTRES	MONTANTS DES AMENDES
537053	JOINVILLE R.C.	Annulation amende	FRESNES A.A.S./ JOINVILLE R.C. CRIT.LACHICHE Poule AB du 14/01/2023	-50,00 €
507502	RUNGIS U.S.	Pas de F.M.I : Poule A, Poule B	RUNGIS U.S./SUCY F.C. CRIT.AVENIR Poule 2 AB du 21/01/2023	100,00 €
521870	SUCY F.C.	Pas de F.M.I : Poule A, Poule B	RUNGIS U.S./ SUCY F.C. CRIT.AVENIR Poule 2 AB du 21/01/2023	100,00 €
551086	AVENIR SPORTIF D'ORLY	Pas de F.M.I : Poule A, Poule B, Poule C, Poule D	AVENIR SPORTIF D'ORLY/ CLUB ATHLETIQUE DE VITRY 94.2 U11 G1 ABCD du 21/01/2023	200,00 €
507502	RUNGIS U.S.	Pas de F.M.I : Poule A, Poule B, Poule C, Poule D	RUNGIS U.S./ ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. U11 G3 ABCD du 21/01/2023	200,00 €
542396	ST MAUR F. MASCULIN V.G.A.	Pas de F.M.I : Poule A, Poule B, Poule C, Poule D	RUNGIS U.S./ ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. U11 G3 ABCD du 21/01/2023	200,00 €

CLUBS	CLUBS AMENDES	MOTIFS	RENCONTRES	MONTANTS DES AMENDES
523411	U. S. IVRY FOOTBALL	<i>Pas de F.M.I : Poule A, Poule B, Poule C, Poule D</i>	U. S. IVRY FOOTBALL /CHARENTON C.A.P. U11 G3 ABCD du 21/01/2023	200,00 €
523873	FONTENAY SS/BOIS U.S.	<i>Pas de F.M.I : Poule A, Poule B, Poule C, Poule D</i>	FONTENAY SS/BOIS U.S./ CHAMPIGNY F.C. 94 U11 G3 ABCD du 21/01/2023	200,00 €
500752	CACHAN C.O.	<i>Pas de F.M.I : Poule A, Poule B, Poule C, Poule D</i>	CACHAN C.O./ FRESNES A.A.S. U11 G4 ABCD du 21/01/2023	200,00 €
535208	VAL DE FONTENAY AS	<i>Pas de F.M.I : Poule A, Poule B, Poule C, Poule D</i>	VAL DE FONTENAY AS/ ORMESSON U.S. U11 G5 ABCD du 21/01/2023	200,00 €
523411	U. S. IVRY FOOTBALL	<i>Pas de F.M.I : Poule A, Poule B</i>	GENTILLY ATHLETIC CLUB/ U. S. IVRY FOOTBALL U11 G6 AB du 21/01/2023	100,00 €
551254	LIMEIL BREVANNES A.J.	<i>Pas de F.M.I : Poule C, Poule D</i>	BOISSY F.C./ LIMEIL BREVANNES A.J. U13 G3 CD du 21/01/2023	100,00 €
500636	VILLIERS S/MARNE ENT.S.	<i>Pas de F.M.I : Poule A, Poule B, Poule C</i>	VILLIERS S/MARNE ENT.S./ RUNGIS U.S. U13 G5 ABC du 21/01/2023	150,00 €
540651	FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S.	<i>Pas de F.M.I : Poule C</i>	FOOTBALL CLUB D'ALFORTVILLE/ FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S. U13 G5 C du 21/01/2023	50,00 €

JOURNAL DES AMENDES J.A N° 12				2 000,00 €
JOURNAL DE L'AMENDE ANNULEE J.A N° 12				-50,00 €

NOGENT S/MARNE F.C.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
NOISEAU STE S.	60	2	0	0	0	2	0	0	0	0	56
OLYMPIQUE DE CHAMPIGNY	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
ORMESSON U.S.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
RUNGIS U.S.	60	0	1	0	2	2	0	0	0	0	55
ST MANDE F.C.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
ST MAUR F. MASCULIN V.G.A.	60	2	0	1	0	2	2	0	0	0	53
SUCY F.C.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
THIAIS F.C.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
U. FOOTBALL CRETEIL	60	0	1	1	2	0	0	0	0	0	56
U. S. IVRY FOOTBALL	60	0	1	0	10	2	2	0	0	0	45
VAL DE FONTENAY AS	60	2	1	0	10	2	0	0	0	0	46
VALENTON FOOTBALL ACADEMY	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
VILLECRESNES U. S.	60	0	0	1	0	0	0	0	0	0	59
VILLEJUIF U.S.	60	0	0	1	2	2	0	0	0	0	55
VILLENEUVE ABLON U.S.	60	2	0	0	2	4	0	0	0	0	52
VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CHEMINOTS	60	0	0	0	4	0	0	0	0	0	58
VILLIERS S/MARNE ENT.S.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
VINCENNOIS C.O.	60	0	0	0	2	0	0	0	0	0	58
VITRY E.S.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60

SAISON 2022 - 2023 : ANNEXE FINANCIERE	
U6/U7 et U8/U9 : Compte rendu non-reçu (par club d'accueil),	20,00 € (au club d'accueil)
U6/U7 et U8/U9 : Forfait ou absence (par équipe),	15,00 € (par équipe)
Absence non-justifiée à une convocation,	100,00 €
Absence à la réunion annuelle école de FOOT,	100,00 €
Non-retour des résultats et feuilles d'engagement des Challenges et coupes dans les 48h,	50,00 € (par club)
Disqualification : 1er Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	50,00 € (par équipe)
Disqualification : 2ème Tour Challenge REGIONAL, Festival U13 et Coupes VDM FUTSAL,	80,00 € (par équipes)
Disqualification Finale Challenge REGIONAL, Festival U13 et Coupes VDM FUTSAL,	120,00 € (par équipe)
Feuille de rencontre par équipe (retard, irrégulière, mal remplie ..),	30,00 € (par équipe)
Feuille de rencontre non-reçue par club recevant (U10/U11 ou U12/U13),	20,00 € (au club d'accueil)
Feuille de match informatisée non-utilisée (F.M.I.),	50,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé 1er Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	15,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé 2ème Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	30,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé Finale : Finale Challenge REGIONAL, Festival U13 et coupes VDM FUTSAL,	120,00 € (par équipe)
1er forfait - U11 /U13 (par équipe),	15,00 € (par équipe)
ème forfait - U11 / U13 (par équipe),	30,00 € (par équipe)
3ème forfait - U11 / U13 (par équipe).	50,00 € (par équipe)